

## VILLE DE HOENHEIM

### Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du **27 juin 2016**

sous la présidence de **Monsieur le Maire Vincent DEBES**

Conseillers élus :	Conseillers en fonction :	Conseillers présents :	Conseillers absents
33	33	22	11

#### Présents : 22

Monsieur le Maire Vincent DEBES, M. Jean-Claude HEITMANN, M. Claude HOKES, Mme Michèle STEIBLE, Mme Chantal TRENEY, M. Jean LUTZ, Mme Véronique ARTH, M. Stéphane BOURHIS, M. Vincent DARROMAN, Mme Isabelle EYER, Mme Martine FLORENT, M. Christian GRINGER, M. Jean-Marie HAMERT, Mme Marianne HICKEL, Mme Hakima KHIF, Mme Valérie MARTZ, M. Dominique PIGNATELLI, M. Nicola POMILIO, Mme Raymonde STEINER, M. Yusuf TÜRK, M. Cédric VALENTIN, Mme Andrée ZEDER

#### Absents excusés : 10

Monsieur Claude FABRE, Adjoint au Maire, donne procuration à Monsieur J-Claude HEITMANN  
Madame Gaby WURTZ, Adjointe au Maire, donne procuration à Monsieur Claude HOKES  
Monsieur Grégory ZEBINA, conseiller municipal, donne procuration à Monsieur Vincent DEBES  
Monsieur Patrick DAEFFLER, conseiller municipal, donne procuration à Madame Chantal TRENEY  
Madame Evelyne FLORIS, conseillère municipale, donne procuration à Monsieur Jean LUTZ  
Madame Christiane MECKLER, conseillère municipale, donne procuration à Madame Michèle STEIBLE  
Monsieur Cyril BENABDALLAH, conseiller municipal, donne procuration à Madame Martine FLORENT  
Madame Virginie GRUSZKA, conseillère municipale, donne procuration à Madame Hakima KHIF  
M. Stéphane GAYET  
M. Serge QUILES

#### Absente non excusée : 1

Mme Aline SCHMIDT.

### 12 EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR

Objet : **TARIFS DES ACTIVITES PROPOSEES PAR LE SERVICE « JEUNESSE ET SPORTS » 2016/2017**

Monsieur Claude HOKES, Adjoint au maire, expose.

« Le service jeunesse et sports propose tout au long de l'année des activités en direction des jeunes de la commune. Je vous propose d'adopter la tarification ci-dessous pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 août 2017. »

Séance du : 27 juin 2016

Objet : TARIFS DES ACTIVITES PROPOSEES PAR LE SERVICE « JEUNESSE ET SPORTS » 2016/2017

ACTIVITES	TARIFS
Activités Ticket Sports (période des petites vacances scolaires) et activités spécifiques dans le même cadre	1 € la journée / enfant ; <b>Tarifs à la semaine</b> : 4 € pour 5 jours ; pour des raisons de calendrier (uniquement en cas de jours fériés intégrés dans la semaine d'activité) : 3 € si la semaine fait 4 jours et 2 € si la semaine fait 3 jours. Ces tarifs sont entendus sans les sorties. Un supplément, d'un montant maximum de 8 € pourra être demandé, en cas d'activités à l'extérieur de Hoenheim.
Activités vacances d'été (activité matin ou soir)	Gratuit. Un supplément, d'un montant maximum de 8 €, pourra être demandé, en cas d'activités à l'extérieur de Hoenheim ou dans le cas d'intervention d'une personne extérieure.
Sorties spécifiques	La moitié du tarif individuel (billets, prestations rapportées au nombre de participants maximum, etc.) / enfant, arrondi à l'entier inférieur pour les décimales inférieures à 50 centimes, et arrondi à 50 centimes pour les décimales égales ou supérieures à 50 centimes. Frais de transport en commun à la charge de l'enfant ou supplément de 1 € si transport pris en charge par la commune hors véhicules communaux. Le montant total maximum de la sortie ne pourra dépasser 10 € par enfant.
Séjour court avec nuitée (4 jours)	80 €/enfant/ 4 jours (tarif proratisé au nombre de jours, si besoin)

Délibération

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré

Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 15 juin 2016

**APPROUVE et FIXE**

Les tarifs d'activités, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et jusqu'au 31 août 2017, selon les indications ci-dessous :

ACTIVITES	TARIFS
Activités Ticket Sports (période des petites vacances scolaires) et activités spécifiques dans le même cadre	1 € la journée / enfant ; <b>Tarifs à la semaine</b> : 4 € pour 5 jours ; pour des raisons de calendrier (uniquement en cas de jours fériés intégrés dans la semaine d'activité) : 3 € si la semaine fait 4 jours et 2 € si la semaine fait 3 jours. Ces tarifs sont entendus sans les sorties. Un supplément, d'un montant maximum de 8 € pourra être demandé, en cas d'activités à l'extérieur de Hoenheim.
Activités vacances d'été (activité matin ou soir)	Gratuit. Un supplément, d'un montant maximum de 8 €, pourra être demandé, en cas d'activités à l'extérieur de Hoenheim ou dans le cas d'intervention d'une personne extérieure.
Sorties spécifiques	La moitié du tarif individuel (billets, prestations rapportées au nombre de participants maximum, etc.) / enfant, arrondi à l'entier inférieur pour les décimales inférieures à 50 centimes, et arrondi à 50 centimes pour les décimales égales ou supérieures à 50 centimes. Frais de transport en commun à la charge de l'enfant ou supplément de 1 € si transport pris en charge par la commune hors véhicules communaux. Le montant total maximum de la sortie ne pourra dépasser 10 € par enfant.
Séjour court avec nuitée (4 jours)	80 €/enfant/ 4 jours (tarif proratisé au nombre de jours, si besoin)

Séance du : 27 juin 2016

Objet : TARIFS DES ACTIVITES PROPOSEES PAR LE SERVICE « JEUNESSE ET SPORTS » 2016/2017

---

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme au registre des délibérations, certifié

Fait à HOENHEIM, le 29 juin 2016

Le Maire,



Vincent DEBES  
Vice-Président  
de l'Eurométropole



Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu de la réception en  
Préfecture le 29/6/16 et de la  
publication/notification le 29/6/16

Le Maire,

